

Comment dois-je entretenir mon extincteur?

Il est tout d'abord important de savoir si votre extincteur portatif est à usage unique ou rechargeable. Pour ce qui est de l'entretien général de ces extincteurs, quatre étapes doivent être considérées soit l'essai hydrostatique, le remplissage, l'entretien et l'inspection. Leur fréquence varie selon le type d'extincteur.

Par exemple, pour un **extincteur portatif à eau**, l'essai hydrostatique doit être fait tous les 5 ans et les travaux d'entretien (maintenance) doivent être faits au moins une fois l'an par un spécialiste qui effectuera également le remplissage de votre appareil lors de son inspection ou après chaque usage. Vous devriez vous-même procéder à l'inspection de votre extincteur tous les 30 jours en suivant la procédure détaillée plus bas.

Pour un **extincteur portatif à poudre chimique**, l'essai hydrostatique se fait tous les 12 ans et les travaux d'entretien doivent être effectués par un spécialiste au moins une fois tous les 6 ans. Comme pour l'extincteur portatif à eau, l'appareil devrait être inspecté tous les mois.

Marche à suivre pour l'inspection de votre extincteur portatif :

- Assurez-vous que votre extincteur est bien à l'emplacement désigné (par exemple, que l'extincteur de la cuisine est bien à portée de main de la cuisinière).
- Que ni l'accès à l'extincteur ni sa visibilité ne sont obstrués.
- Que les directives de fonctionnement sur la plaque signalétique de l'extincteur sont lisibles et tournées vers l'avant.
- Que les sceaux et indicateurs de manipulation ne sont ni brisés ni manquants.
- Vous devez aussi vérifier qu'ils sont pleins en pesant et soupesant les extincteurs.
- Examinez toutes les marques de dégradation, de corrosion, de fuite ou toute obstruction des jets de sortie.
- Assurez-vous que la pression indiquée par les manomètres ou indicateurs de pression est normale, c'est-à-dire dans une position qui indique une pression de fonctionnement.

Pour connaître la date de la dernière inspection ou du dernier entretien, consultez les étiquettes attachées au bec de l'extincteur.